

UNE CONCENTRATION PLUS STRATÉGIQUE

les efforts des pays en développement visant à améliorer la gouvernance. En particulier, le Canada dispose des avantages suivants : une vaste expérience en ce qui concerne les partis démocratiques, les élections et les assemblées législatives; un engagement démontré au regard des normes internationales des droits de la personne; des institutions et des organisations non gouvernementales crédibles qui œuvrent dans le domaine des droits de la personne; des compétences liées à l'égalité entre les sexes dans la formulation de lois et de politiques; de l'expérience et des capacités en matière de protection des enfants; un double système juridique fondé sur la common law et le code civil, ainsi qu'une solide réputation internationale en raison des travaux réalisés sur la réforme juridique et judiciaire; une solide expérience et réputation dans la consolidation de la paix et la prévention des conflits; des compétences liées aux ressources environnementales et naturelles dans la formulation de lois, de politiques et de pratiques d'évaluation environnementale.

Avec le soutien du Canada, les pays en développement se sont efforcés de mettre en place des institutions stables et efficaces, d'améliorer la gestion de leur secteur public, de réformer leurs systèmes juridique et judiciaire, de protéger les droits de la personne, y compris ceux des enfants, de renforcer la société civile et de mener des opérations de consolidation de la paix à la suite de conflits. Les élections de 2004 en Ukraine ont montré ce que peut apporter la participation internationale, soit aider à faire pencher la balance lorsque la démocratie est mise en péril.

La gouvernance est un vaste domaine. Nous nous concentrerons sur certains secteurs, en tenant compte des critères de contribution aux ODM, des besoins et des priorités des pays, et du rôle essentiel que tient le Canada.

Le Corps canadien incitera les Canadiens à promouvoir la bonne gouvernance à deux niveaux : celui de l'État — gouvernements, tribunaux et élections; et celui des institutions qui sous-tendent la réussite de toute société — systèmes de santé, d'éducation, d'administration de la justice, de développement social, de viabilité de l'environnement, et relations entre l'État et les citoyens (voir p. 32 pour plus d'information sur le Corps canadien).

Les programmes en matière de gouvernance, réalisés par l'intermédiaire du Corps canadien et d'autres mécanismes d'aide, porteront sur cinq grandes questions :

- **La démocratisation.** Depuis une dizaine d'années, le Canada appuie très concrètement la démocratie électorale sur la scène internationale, et plus récemment en Ukraine et en Irak. Les programmes de démocratisation porteront sur le renforcement des institutions et pratiques démocratiques, entre autres les systèmes électoraux et législatifs, sur l'engagement des citoyens (en particulier les femmes) et sur le rôle de la société civile dans le processus politique.
- **Les droits de la personne.** Pour parvenir à réduire la pauvreté, il faut comprendre les problèmes que posent la discrimination et la marginalisation. Les programmes à ce chapitre viseront à appuyer la promotion et le respect des droits de la personne, notamment ceux des femmes et des enfants, surtout s'ils sont victimes d'un conflit, d'actes de violence liés au sexe et de catastrophes naturelles. Le Canada possède une longue histoire quant aux efforts de développement axés sur les enfants marginalisés, qui sont souvent hors de la portée des programmes courants de développement. Le gouvernement tablera sur l'expérience acquise, sur la recherche et sur les outils élaborés ces dernières années au chapitre de la protection de l'enfant.
- **La primauté du droit.** Se fondant sur les solides capacités et la réputation internationale du Canada en la matière, les programmes appuieront la réforme juridique et judiciaire et mettront plus particulièrement l'accent sur les institutions, y compris le renforcement des compétences des avocats, des régimes judiciaires et des systèmes d'aide juridique.
- **Le renforcement des institutions et des capacités du secteur public.** Le développement sera fructueux dans la mesure où le secteur public est efficace, comme le démontre l'expérience au Canada. Les programmes appuyés par le Canada contribueront à mettre en place les institutions fondamentales ainsi que les compétences techniques et de gestion nécessaires, notamment en ce qui concerne la surveillance, la reddition des comptes et la lutte contre la corruption.
- **La prévention des conflits, la consolidation de la paix et la réforme du secteur de la sécurité.** Le gouvernement reconnaît que la reconstruction après un conflit est bien plus coûteuse que ne le sont les programmes